

La population réside moins souvent en communauté en Corse qu'en France métropolitaine

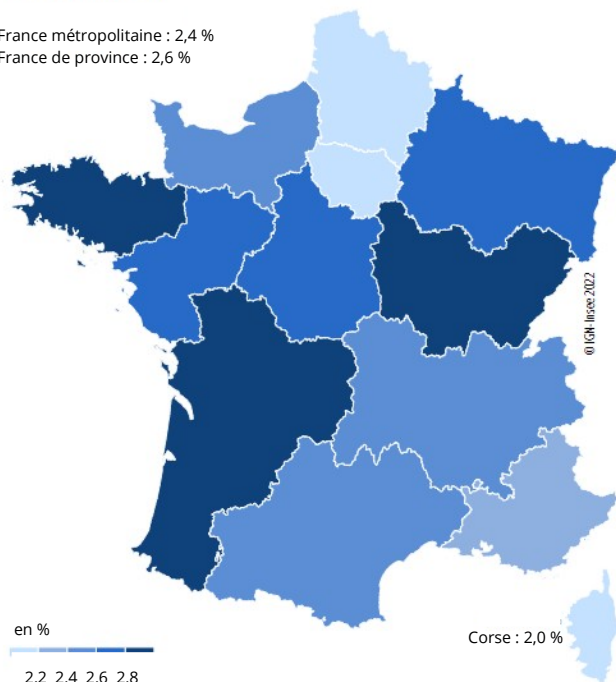
Insee Flash Corse • n° 69 • Juin 2022

En Corse, en 2019, 6 900 personnes vivent dans une communauté, soit une progression de 1,1 % par an depuis 2009. Elles représentent 2,0 % de la population régionale contre 2,4 % en France métropolitaine. Deux étapes de vie sont particulièrement concernées : la jeunesse et la vieillesse. Si les maisons de retraite ou les EHPAD sont les communautés qui accueillent le plus d'habitants, leur part dans la région est bien inférieure à la moyenne de France métropolitaine. À l'inverse, les résidents en établissement militaire ou en cité universitaire sont surreprésentés en Corse.

Maisons de retraite, internats, établissements militaires... en 2019, 6 900 personnes vivent au sein des 184 **communautés** de Corse
► **définition**. Avec 2,0 % de la population régionale, cette proportion est moins importante qu'en moyenne de France métropolitaine (2,4 %) et la plus faible des régions de province avec les Hauts-de-France ► **figure 1**. Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en communauté a progressé de 1,1 % par an sur l'île ► **encadré**, un rythme équivalent à celui de la population totale.

► 1. Part de la population régionale vivant en communauté

France métropolitaine : 2,4 %
France de province : 2,6 %

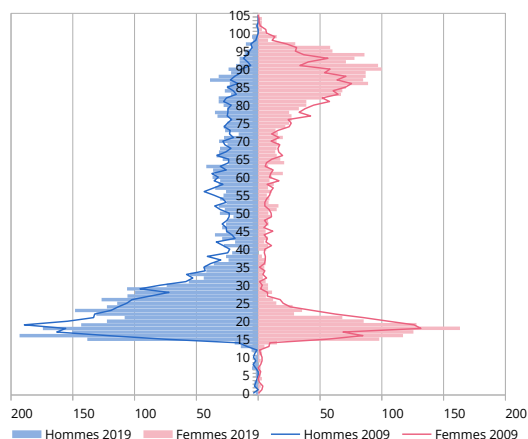


Source : Insee, recensement de la population de 2019.

Jeunesse et vieillesse : les deux grandes étapes de vie en communauté

Deux grandes étapes de la vie, celles des études et de la dépendance, sont particulièrement concernées par la résidence en communauté. En effet, les populations des 15-24 ans et des 75 ans ou plus représentent 62 % des résidents, mais 21 % de la population régionale en 2019. De l'adolescence au début de la vie d'adulte, 2 300 jeunes âgés de 15 à 24 ans vivent en collectivité, soit 7,1 % de cette tranche d'âge ► **figure 2**. Ils vivent alors en cité universitaire ou en internat. Aux âges avancés, 2 000 personnes de 75 ans ou plus résident en communauté, soit 5,2 % de cette tranche d'âge. Elles vivent principalement en maison de retraite ou en EHPAD (78 %). Les personnes âgées de 25 à 74 ans vivent moins fréquemment en communautés (2 500 personnes, soit 1,1 % de cette tranche d'âge).

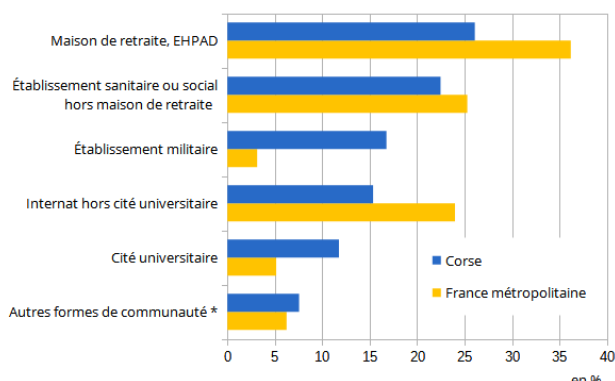
► 2. Pyramide des âges de la population vivant en communauté en 2009 et en 2019 en Corse



Source : Insee, recensement de la population de 2009 et 2019.

En Corse, les hommes sont majoritaires parmi les résidents des communautés (58 %) contrairement à la France métropolitaine où cette répartition est égalitaire. Cela découle de la surreprésentation des résidents en établissements militaires où la population est à 95 % masculine sur l'île. À l'inverse, leur sous-représentation en maison de retraite, où les femmes sont plus nombreuses, résulte de leur espérance de vie moins élevée ► [figure 3](#).

► 3. Répartition de la population des communautés par type d'habitat



* établissement pénitentiaire, établissement social de court séjour, communauté religieuse, ou tout autre forme de communauté.

Source : Insee, recensement de la population de 2019.

Moins de personnes âgées en institutions

Au 1^{er} janvier 2019, les maisons de retraites ou Ehpads accueillent 1 800 personnes en Corse. Avec 26 % de la population des communautés, ces établissements représentent la part la plus importante. Cependant cette proportion reste nettement inférieure à celle de France métropolitaine (36 %). En effet, la part de personnes de 75 ans ou plus en EHPAD par rapport à la population du même âge est deux fois moins importante en Corse qu'en France métropolitaine (4 % contre 8 %). D'une part, l'offre en places en institution est relativement faible dans la région : l'île est deux fois moins équipée qu'en France métropolitaine avec 57 lits pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus contre 124 pour 1 000. D'autre part, la faiblesse du niveau de revenus des personnes âgées en Corse rend plus difficile l'accès aux institutions malgré les aides existantes. Enfin, grâce notamment à une entraide familiale forte, le maintien à domicile des personnes âgées reste important sur l'île.

Les autres établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour accueillent 1 550 résidents. Avec 22 % des résidents des communautés, ils se situent légèrement au-dessous du niveau national (25 %). Il s'agit par exemple d'établissements de soins médicaux (530 résidents), de foyers de travailleurs (270) ou encore de structures pour personnes handicapées (220).

► Sources et champ

Les résultats sont issus de l'exploitation principale des [recensements de population](#) de 2019 et 2009. Les trois modes d'habitation sont : les personnes vivant en ménages ordinaires, celles qui vivent en communautés et les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins et les personnes sans abri. Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des personnes vivant en communautés y compris les élèves mineurs en internat.

Encadré : Évolution du nombre de personnes vivant en communautés entre 2009 et 2019

Entre 2009 et 2019, en Corse, le nombre de personnes vivant en communauté a progressé de 1,1 % par an, alors qu'il reste stable en France métropolitaine.

C'est, en premier lieu, la conséquence de l'augmentation du nombre de personnes hébergées en maison de retraite ou EPHAD en progression de 3,6 % par an. Signe d'un rattrapage, ce rythme est deux fois plus rapide que sur le continent (+ 1,7 %). En revanche, les effectifs en cités universitaires diminuent en Corse et davantage en moyenne nationale. En effet, ces dernières sont passées en logements indépendants alors qu'elles étaient majoritairement composées de chambres auparavant. Leurs habitants ne sont alors plus comptabilisés avec la population des communautés.

Une forte présence en établissement militaire ou en cité universitaire

Les établissements militaires accueillent 1 160 personnes en 2019 et constituent le troisième groupe le plus important. Ces établissements représentent 17 % des résidents en communautés, une part nettement supérieure à celle de France métropolitaine (3 %). Trois d'entre eux hébergent 90 % des effectifs, principalement à la légion de Calvi. Ensuite, 810 étudiants résident en cité universitaire, soit 3 % de la population régionale âgée de 19 à 24 ans. C'est deux fois plus qu'en France métropolitaine en raison de la localisation de l'université de Corse. Située en dehors des deux pôles urbains insulaires, sa situation contraint une part importante des étudiants à quitter le logement familial et à trouver un logement à proximité, notamment en cité universitaire. À l'inverse, les lycéens internes représentent 6,5 % de la population régionale totale de 15 à 18 ans (1 060 personnes) contre 8,3 % en France métropolitaine. Pourtant, l'île est la région métropolitaine où la part de jeunes domiciliés dans des territoires ruraux autonomes est la plus élevée. Ceux-ci privilégient des déplacements quotidiens entre la résidence et le lieu d'étude. Ainsi, dans l'espace rural, neuf lycéens sur dix sortent de leurs villages pour rejoindre l'une des sept communes abritant un lycée. Enfin, les autres communautés (établissements pénitentiaires, établissements sociaux de court séjour, communautés religieuses) accueillent 520 personnes. Leur part en Corse est semblable à celle de France métropolitaine. ●

Suzanne Payet, Arnaud Huyssen (Insee)

► Définitions

Une **communauté** est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction.

Les **catégories de communautés** sont les services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite médicalisées (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Ehpads) ou non, les foyers et résidences sociales ou assimilés, les communautés religieuses, les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés, les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, les établissements pénitentiaires, les établissements sociaux de court séjour, les autres communautés.

► Pour en savoir plus

- « En 2019, 1,6 million de personnes vivent en communauté : Ehpads, internat, foyer de travailleurs, ... », *Insee Première*, n° 1906, juin 2022
- « La Corse pourrait compter 21 000 seniors dépendants en 2030 », *Insee Analyses Corse*, n° 25, avril 2019

